

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/01/2021
Réuni le : 11/02/2021
Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

M. Mouzaoui, adjoint gestionnaire propose d'accepter le principe d'un don de 600 masques barrière en tissus certifiés AFNOR, garantis 5 lavages par l'AFNOR et 10 lavages par le fabricant, de fabrication européenne. Ce don est d'une valeur de 1497€ et provient de la pharmacie Borel de St Raphaël qui est un fournisseur du collège. Le Projet de don est accepté à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0